



Maine et Loire

Compte rendu : CTL du 22 novembre 2022

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

[HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Jeudi 24 novembre 2022,

Un CTL s'est tenu le 22 novembre 2022 à partir de 9h30. C'était le dernier CTL avant les élections professionnelles et la fusion des instances CTL – CHS CT au sein du CSAL (Comité Social d'Administration Local) à compter du 1^{er} janvier 2023.

Une minute de silence a été observée en hommage à la mémoire du chef de brigade de vérifications d'ARRAS (62) poignardé par un contribuable, le 21 novembre 2022, alors qu'il était en mission.

Conditions de vie au travail : DUERP, PAP, TBVS 2021 :

Le DUERP compte 288 lignes dont 113 concernent des observations relatives aux risques psychosociaux.

Le PAP (programme annuel de prévention de la DDFIP) 2021-2022 comporte 31 lignes dont 24 relatives à des travaux, formations, petits équipements et fournitures. Les représentants **FO DGFIP49** ont souligné le fait que le PAP ne traite pas assez des risques psychosociaux.

Le TBVS (Tableau de bord de veille sociale 2021) comprend cette année un indicateur supplémentaire lié au télétravail. (Ainsi, le taux de télétravailleurs s'établissait fin 2021 à 56,27 %). L'interprétation des résultats des 11 indicateurs du TBVS a conduit à des débats entre les représentants du personnel et la Direction.

FO considère que les outils de suivi des conditions de travail mis en place par la Direction Générale font partie d'un plan de communication occultant volontairement les conséquences des restructurations liées au NRP (Nouveau Réseau de Proximité) et des suppressions récurrentes d'emplois, à l'origine pourtant d'une forte aggravation des risques psychosociaux.

Ponts naturels :

La direction a retenu les dates suivantes pour 2023 :

- le vendredi 19 mai,
- le lundi 14 août.

Les représentants **FO DGFIP49** ont voté pour ces ponts.

Bilan de la campagne 2022 des entretiens professionnels (gestion 2021)

La direction note une amélioration de la concordance entre les appréciations et les tableaux synoptiques.

Le bilan est le suivant :

- 5 recours auprès de l'autorité hiérarchique dont 1 admis totalement.
- 4 recours en CAPL (2 inspecteurs et 2 contrôleurs)

En 2023, les recours se feront désormais en CAP Nationale.

Force Ouvrière vous rappelle l'importance de ces entretiens en matière d'avancement, de liste d'aptitude, de mutation à profil, voire de rémunération (RIFSEEP).

Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP

La liquidation des taxes d'urbanismes, jusqu'alors assurée par les DDTM (Directions départementales des Territoires et de la Mer), a été transférée aux SDIF depuis le 1er septembre 2022.

Au niveau national, sur les 501 ETP (équivalent temps plein) dédiés à cette mission dans les DDTM, seuls 290 subsisteront, soit **211 emplois supprimés**.

Au niveau local, alors que la charge de travail est déjà effective depuis le 1^{er} septembre, 4 emplois seront transférés au SDIF d'Angers : 2 au 1/9/2023 et 2 au 1/9/2024.

Force ouvrière condamne ce transfert de nouvelles tâches sans qu'aucun personnel ne soit affecté avant septembre 2023.

Questions diverses :

Lors des questions diverses, plusieurs sujets ont été évoqués :

Mutations au 1^{er} janvier 2023 suite aux fusions :

La création des SIP et SIE d'Angers fusionnés n'existant pas à la date des demandes de mutations, il n'a pas été possible pour certains agents de faire une demande de mutation autre que leur propre site.

Le Directeur s'est engagé à publier une note complémentaire de mutations afin que les agents des postes «absorbants», exclus du mouvement, puissent faire une demande de mutation s'ils le désirent.

Travaux au SGC de Cholet :

Le déménagement des CFP de Montrevault et Beaupréau est prévu fin novembre. **FO** avait saisi la direction afin de connaître la date des travaux d'aménagement pour l'installation des nouveaux collègues. La direction nous a indiqué la date du 9 janvier 2023.

FO regrette que les travaux interviennent après l'installation des collègues.


Contrôle des températures dans les bureaux :

Suite aux restrictions en termes de chauffage, des thermomètres ont été installés dans les services, pour des relevés réguliers. **FO** invite les collègues à faire remonter tous les problèmes de températures dans leur bureau.

Déontologie quand tu nous tiens :

Un nouveau guide de déontologie est paru le 8 novembre 2022. Vous pouvez y accéder sur Ulysse/Agents/Vie de l'agent.

Voter FO, c'est l'assurance d'être informé et défendu pendant toute la durée du mandat !

BULLETIN D'ADHESION	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu	

Bulletin à retourner à Romuald Wiert SIP Angers EST cité administrative bat D 15 b rue Dupetit-Thouars Angers